



22 FÉVRIER : PLAN "GRAND FROID" ACTIVÉ, LA VILLE DE PÉRIGUEUX SE MOBILISE

Le 22/02/2018



La Préfecture de la Dordogne a activé le plan "Grand froid" niveau 1 à compter de jeudi 22 février (températures ressenties jusqu'à -7° pour la nuit de vendredi à samedi). Compte tenu de ces conditions météorologiques exceptionnelles, la Ville de Périgueux se mobilise aux côtés des agents de l'État.

L'HÉBERGEMENT D'URGENCE

Le service Prévention des risques et gestion des crises travaille avec les associations locales : une soixantaine de places d'hébergement, hors hôtel, sont disponibles auprès du CHRS Lakanal, de l'Apère, du Safed, de la Halte 24. Suite au déclenchement du dispositif d'urgence sociale « Grand froid », des capacités supplémentaires exceptionnelles d'hébergement temporaire, comme de mise à l'abri, sont disponibles pour toutes les personnes quelle que soit leur situation administrative.

Un centre d'hébergement d'urgence de nuit pourra être ouvert salle du Rio, 94 rue Biron dans le quartier du Bas Toulon. Il est équipé de lits, couvertures, d'un point hygiène (WC et lavabos), de tables sur lesquelles seront mises à disposition les boissons chaudes. L'association Croix Rouge y met à disposition les lits et y assure l'accueil et la surveillance.

Les places sont attribuées par le « 115 » en fonction des remontées des appels reçus et des maraudes organisées par la Croix Rouge. Six maraudes sont organisées chaque semaine sur l'ensemble du territoire de la commune.

Des repas chauds sont proposés comme la Maison 24 sur le parking de Vesunna les mardi, jeudi et samedi de 18 h 30 à 19 h 30 ou encore la bonne soupe au 4 rue Lamartine les lundi, mercredi et vendredi de 11 h à 13 h. Les restos du cœur, à côté du centre de distribution habituel, viennent d'inaugurer une Maison des activités au 173 route d'Angoulême.

Des accueils de jour permettent aussi de se mettre à l'abri et de discuter, de se réchauffer autour d'un café, d'une douche : le point chaud (de l'association Accueil et partage) 51 rue des mobiles, l'îlot femmes au 8 bis cours Fénélon, et l'accueil de jour de Pyramides (rond-point des Pyramides, côté Chamiers).

CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

Cette vague de froid va générer un pic de consommation électrique. Aussi, chacun doit participer à cet effort et mettre en œuvre des mesures d'économie d'énergie, notamment dans les périodes où sont enregistrées les plus fortes consommations : le matin entre 8 h et 10 h et surtout le soir entre 17 h et 20 h.

Les recommandations de la Ville sont rappelées dans le document d'information sur les risques majeurs disponible au téléchargement sur perigueux.fr (rubrique « Périgueux au quotidien, onglet « hygiène, santé et sécurité » (<http://perigueux.fr/perigueux-au-quotidien/hygiene-sante-et-securite/830-la-gestion-des-risques-majeurs.html>)).

CIRCULATION

En fonction des risques météorologiques, à Périgueux, une équipe minimum de 4 agents dont 2 chauffeurs est mobilisable 24 h / 24 h, 7 jours sur 7 jusqu'au mois de mars.

Trois niveaux d'actions sont établis (jaune, orange, rouge) car sur la chaussée, le produit le plus efficace est le sel mais il n'est efficace sous cette forme que jusqu'à - 7°C. Le salage préventif avec épandage de sel sur la chaussée ne doit être effectué qu'au dernier moment, au plus proche de l'arrivée de la neige ou de l'apparition du verglas.

Une saleuse équipée d'une lame, un tractopelle peuvent ainsi traiter les voies, places et équipements communaux. Des agents à pied équipés de pelle sont aussi sur le terrain pour dégager des zones piétonnes.

Les voies départementales sont quant à elles traitées par le Conseil départemental. Il est à rappeler que les riverains doivent s'occuper des voies privées et des trottoirs devant leur habitation.

TOUTES LES CARTES DE LA VILLE
([HTTP://PERIGUEUX.FR/262-TOUTES-LES-CARTES-DE-LA-VILLE.HTML](http://perigueux.fr/262-toutes-les-cartes-de-la-ville.html))

DÉMARCHES EN LIGNE
([HTTP://PERIGUEUX.FR/MA-MAIRIE-PRATIQUE/VOS-DROITS-ET-DEMARCHES/560-LA-MAIRIE-A-VOTRE-](http://perigueux.fr/ma-mairie-pratique/vos-droits-et-demarches/560-la-mairie-a-votre)



PÉRIGUEUX
capitale du
PÉRIGORD

23 rue du Président-Wilson
BP 20130
24005 Périgueux cedex (France)
Tél. : +33 (0)5 53 02 82 00
Fax : 05 53 07 09 52

Accueil du public - Hôtel de ville

> du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h en continu

[intranet](#) | [messagerie](#) (accès réservés)